

Voeu des groupes de la majorité Séance du 19 octobre 2023

Pour un plan d'aide de l'Etat qui conforte et développe la pratique sportive

Les habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis sont victimes d'une inégalité majeure en matière d'équipements sportifs et donc en matière d'accès aux activités physiques et sportives.

Etant donné la progression de la sédentarité, notamment des adolescent.e.s, après la pandémie de Covid-19, la promotion de l'activité physique relève d'un enjeu de santé publique et de lutte contre les inégalités. La promotion du sport est donc un investissement vertueux.

La Seine-Saint-Denis se classe à l'avant-dernier rang des départements en matière d'installations sportives avec 16 équipements pour 10 000 habitant.e.s contre des taux de 25 au niveau régional et près de 50 au niveau national.

Une partie substantielle des équipements dans le département ont été conçus voici plusieurs décennies. **Beaucoup ne sont plus adaptés**, ni aux pratiques, ni aux enjeux environnementaux notamment en termes de performance énergétique, ce qui grève les finances des collectivités locales. La pratique sportive inclusive ou même l'accueil du public est loin d'être possible partout. Encore trop d'établissements d'enseignement ne disposent pas d'infrastructures suffisantes en proximité.

Dans ce contexte, plusieurs évènements et choix politiques permettent des avancées majeures :

- **L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** permet d'opérer un rattrapage nécessaire avec la construction ou la rénovation de 8 piscines, de 14 équipements sportifs de proximité et la construction du PRISME, principal héritage paralympique des Jeux. Mais l'héritage olympique et paralympique ne peut combler à lui seul les fortes inégalités préexistantes. Avant comme après les Jeux, les investissements publics en matière sportive sont toujours aussi nécessaires.
- **Plus généralement, l'accueil de grands événements sportifs internationaux** est utilisé par le Département pour promouvoir la pratique de toutes et tous avec des plans de mobilisation dédiés, de manière concomitante avec le développement du Pass'Sport Cinquième.

- **Concernant les piscines**, si le territoire de Plaine Commune par exemple ne sera plus en état de carence à la fin 2025, à la faveur du plan piscine départemental et de l'héritage olympique, les normes d'utilisation laisseront apparaître à cet horizon un manque de plus de 20 bassins à l'échelle de la Seine-Saint-Denis.
- **Le Département se saisit de toutes les opportunités.** Il a été la seule collectivité à nouer un partenariat exemplaire avec l'Agence Nationale du Sport pour renforcer le cahier des charges du Plan Equipements de Proximité annoncé par l'Etat afin de soutenir la création d'équipements intégrant des critères environnementaux, artistiques et de mixité des pratiques.

Il est donc crucial que l'Etat donne un prolongement et amplifie le soutien accordé à la création et à la rénovation des équipements sportifs. En Seine-Saint-Denis, c'est autant un sujet de promotion de la pratique sportive pour toutes et tous qu'un enjeu d'équité territoriale et de justice sociale.

Aussi, le Conseil départemental :

- **Demande** à l'Etat un **plan d'investissement national pluriannuel** - débutant dès la Loi de Finances 2024 - à la hauteur des enjeux de rénovations des infrastructures sportives, qui inclura des moyens pour un rattrapage en Seine-Saint-Denis ;
- **Demande** à l'Etat que le Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain (NPNRU) **intègre et soutienne davantage la construction et la rénovation d'équipements sportifs** ;
- **Demande** la mise en place d'un **plan ambitieux d'aide à la transition écologique et à l'adaptation climatique pour rénover les équipements sportifs** construits en masse avant l'adoption des normes thermiques. Cette rénovation devra intégrer la question du chauffage hivernal comme du maintien de conditions tempérées en période chaude ou caniculaire ;
- **Réaffirme** son engagement dans **la promotion des activités physiques et sportives**, aux activités en pleine nature, au sport scolaire en soutien et partenaire du mouvement sportif et de la Seine Saint-Denis.